



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-sixième session

Rome, 11-14 et 16 octobre 2010

DIRECTIVES RELATIVES AUX PRÉSENTATIONS TABLES RONDES

1. Objectifs

L'un des rôles clés du CSA est de promouvoir une plus grande convergence et une meilleure coordination des politiques sur des questions cruciales ayant une incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'objectif est de mettre l'accent sur quelques-unes d'entre elles afin de déboucher sur des recommandations visant à une meilleure cohérence entre les politiques des différentes parties prenantes. Ces recommandations seront communiquées par un rapporteur en plénière, pour approbation.

Les experts représenteront diverses parties prenantes: gouvernements, organisations communautaires, organisations de la société civile et du secteur privé.

Les grands objectifs visés par cette session sont les suivants:

- Identification des politiques de gestion des problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition;
- Manières de promouvoir la convergence et la cohérence de ces politiques et de les appliquer conjointement;
- Indications aux institutions pertinentes sur le rôle positif qu'elles ont à jouer;
- Incidences mondiales, régionales et nationales.

2. Thèmes débattus

Trois questions seront débattues dans le cadre de trois séances parallèles:

- a) La sécurité alimentaire pendant les crises prolongées: problèmes et défis
- b) Régime foncier et investissement international dans l'agriculture
- c) Gestion de la vulnérabilité et des risques.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org/cfs. Les documents sous forme électronique seront remis aux délégués au moment de l'inscription.

Un document de réflexion servira de référence pour chaque thème et indiquera:

- a) les grands défis à relever
- b) les questions clés
- c) les incidences sur les politiques et les recommandations en découlant
- d) les sujets à porter à l'attention du Comité et les indications attendues de celui-ci.

3. Déroulement

Afin de favoriser les débats autour de chaque question, la séance se déroulera sous forme de table ronde, avec un président et un rapporteur. Le Président ouvrira les débats des groupes d'experts, invitera les participants à faire leurs présentations et fera une synthèse des principaux points abordés et des recommandations issues de la séance. Ces dernières seront communiquées en plénière.

Les débats s'articuleront en deux parties:

1. La première comprendra des présentations de 10 minutes, faites par les participants et concernant les points a) à d) ci-dessus. En tout, le temps consacré aux présentations ne devra pas dépasser 50 minutes afin de laisser suffisamment de place aux débats.
2. La deuxième partie consistera en un libre débat pendant lequel les participants pourront poser des questions et exprimer leur point de vue sur les initiatives présentées. Leurs interventions devront être brèves et pertinentes et axées sur l'élaboration de recommandations fondées sur les connaissances, les pratiques optimales et les enseignements tirés.